

Luxembourg, le 6 janvier 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, notre groupe parlementaire demande la mise à l'ordre du jour d'une **heure d'actualité** au sujet de :

La liberté de presse dans le contexte de la pandémie du Covid-19

En 2021 *Reporter sans frontières* a constaté une augmentation importante du nombre de journalistes menacés, attaqués, détenus, emprisonnés ou tués. Les statistiques confirment que le journalisme professionnel se retrouve de plus en plus en danger.

Au Luxembourg aussi des journalistes et organes de presse sont récemment devenus la cible d'attaques verbales et d'actes d'intimidations, tant au niveau professionnel que privé.

Partant, je vous prie de soumettre cette proposition à la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Guy ARENDT
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu